Insee
Mesurer pour comprendre

Les activités de sophrologie dans la NAF 2025

Webinaire du SSP - 23 novembre 2026

23/11/2025

Sommaire

01 La NAF et sa révision

02 Focus sur la sophrologie

03 Calendrier et modalités de mise en œuvre

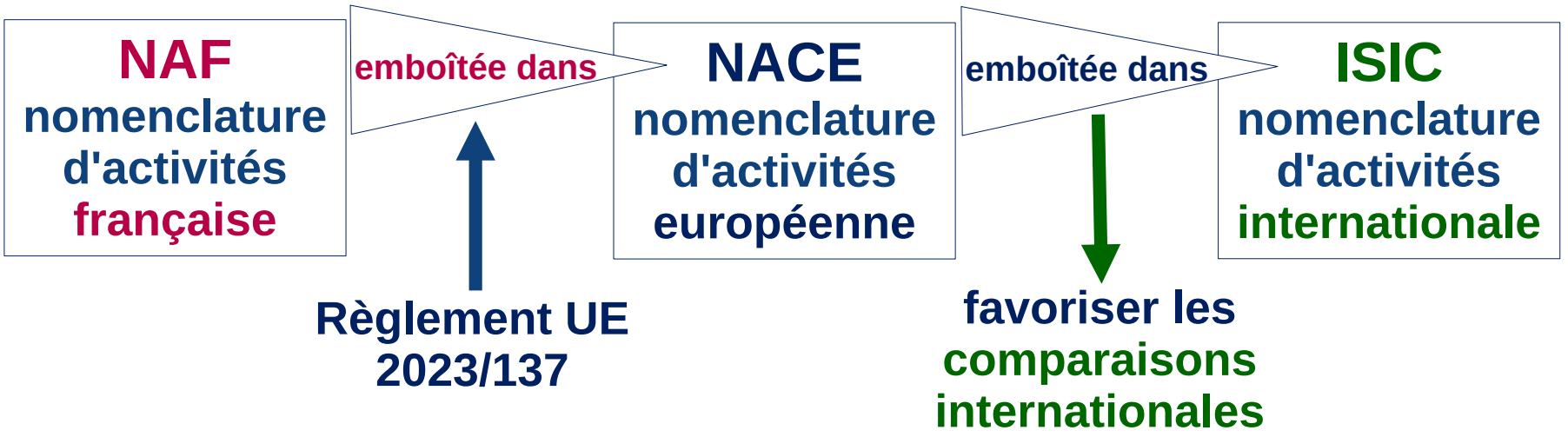
04 Les démarches à effectuer, le cas échéant

01

La NAF et sa révision

La NAF, Nomenclature d'Activités Française

Un réseau international de nomenclatures d'activités



Conséquences : → la structure de la NAF est contrainte
→ les révisions sont nécessairement coordonnées

La NAF, une nomenclature de référence

- **Pour la production et la diffusion de statistiques**

  La NAF classe les activités économiques selon des critères universels, à l'exclusion de tout critère d'ordre juridique ou institutionnel

  Les classements s'appliquent aux unités de production
  - qui exercent une ou plusieurs activités
  - dont une seule est qualifiée de principale → code APE

- **Dans de nombreux autres domaines, via le code APE**

  - administrations sociales et fiscales
  - banques
  - dispositifs d'aides
  - conventions collectives

Pourquoi réviser les nomenclatures ?

- **Le paysage économique évolue**

  → la pertinence s'émousse

- **Corriger/améliorer la structure et les notes**

  → corriger des maladresses, préciser les notes

- **De nouveaux besoins d'information**

L'instruction des révisions

De nombreuses parties prenantes

ISIC → Task Team internationale (juin 2019 - mars 2024)

pilotée par le département de statistiques de l'ONU (UNSD)

NACE → Task Force européenne (mars 2019 - mars 2024)

pilotée par Eurostat

NAF → Groupe de travail du Cnis (mai 2022 - octobre 2024)

piloté par l'Insee

Révision de la NAF

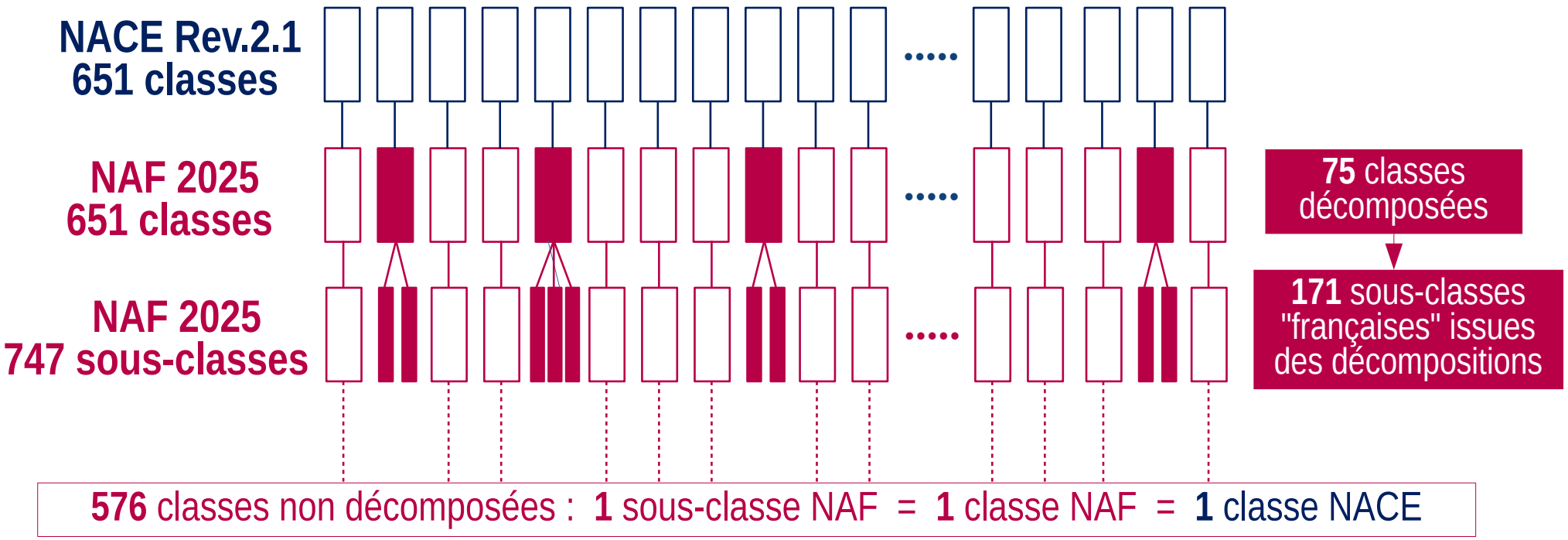
Groupe de travail du Cnis : 20 sous-groupes sectoriels

- **pilotés par un responsable du secteur, du Service Statistique Public**
- **réunissant différents acteurs, producteurs ou utilisateurs de données** :
  services statistiques, syndicats et organisations professionnelles, chercheurs, …

Cadre imposé : structure de la nouvelle NACE : NACE Rev.2.1
22 sections, 87 divisions, 287 groupes, 651 classes

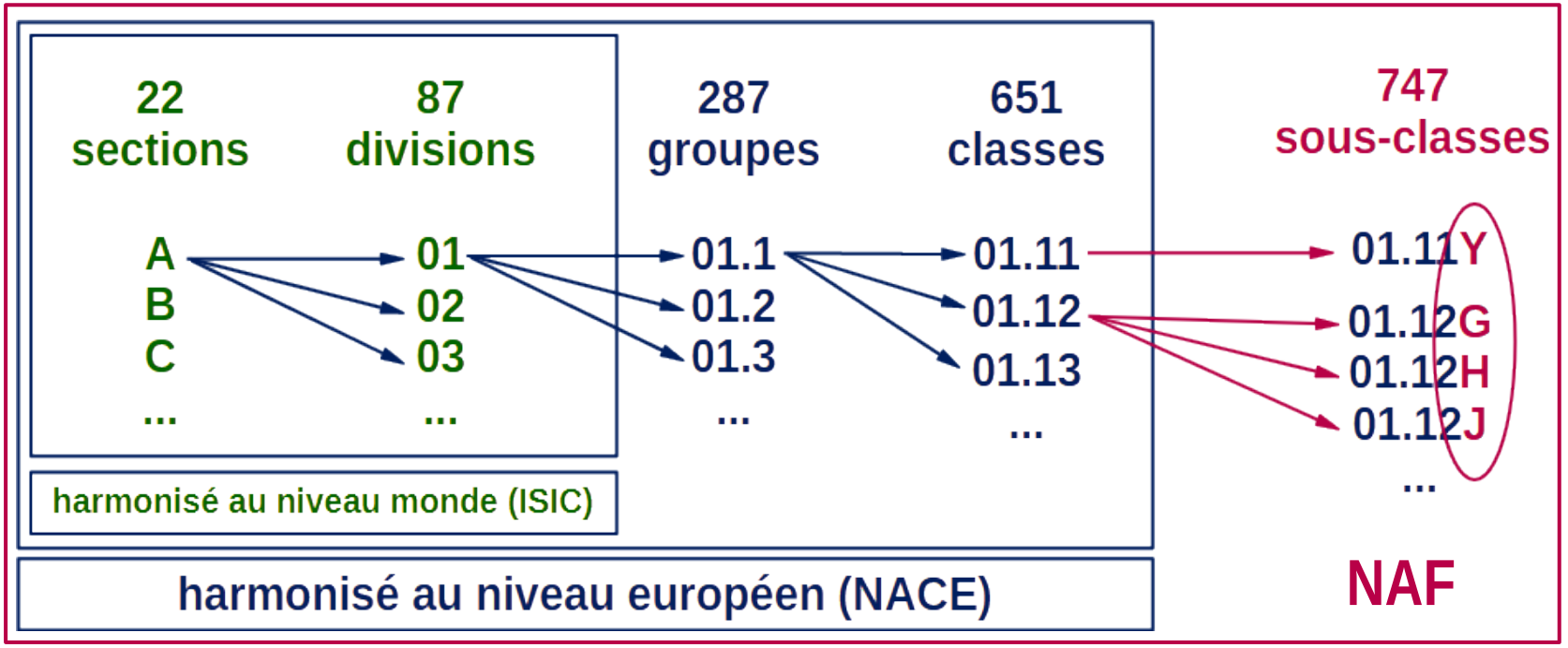
Seule marge de manœuvre : créer des sous-classes, qui détaillent les classes

De la NACE à la NAF



Les codes de la NAF 2025

LES CODES MATÉRIALISENT L'EMBOÎTEMENT DES NOMENCLATURES



En NAF rév.2

01.11**Z**

01.12**A**
01.12**B**
01.12**C**

Nouvelles lettres en NAF 2025 → TOUS LES CODES APE CHANGENT

Principaux changements de structure

- Restructuration des **activités de commerce**
- Classement spécifique des **activités d'intermédiation**
  - → une quinzaine de nouvelles classes créées au sein des activités de services
- Classement des **donneurs d'ordres industriels**
  - → prend en compte la propriété intellectuelle
- Section J scindée en deux sections : J et K
  - → décale d'une lettre les codes des 11 sections suivantes

Documentation de la NAF 2025 sur insee.fr

Quels documents sont disponibles ?

La **structure de la NAF 2025**, rappelant son emboîtement dans la nomenclature d'activités européenne NACE Rev.2.1 :

- au format pdf : **structure NAF 2025 PDF**
- au format xlsx : **structure NAF 2025 XLSX**

A noter : la structure de la NAF 2025 est inchangée, ainsi que le contenu des rubriques, mais trois intitulés ont été légèrement amendés en octobre 2026 : section K, sous-classe 66.19G, sous-classe 68.32G

Les **intitulés complets, abrégés, courts** de tous les postes de la NAF 2025

Les **notes explicatives de la NAF 2025** offrent une présentation plus détaillée de la nomenclature, précisant le contenu de chacune de ses rubriques.
L'édition 2025 est une version stabilisée de ce document, pour toute l'année 2025. Au fil de l'utilisation de la NAF 2025 et de la nomenclature européenne NACE Rev.2.1 dans laquelle elle est imbriquée, quelques ajustements des notes explicatives pourront s'avérer nécessaires, donnant potentiellement lieu à de nouvelles éditions, à partir de 2026.

La **table de correspondances NAF rév.2 → NAF 2025** a été mise à jour avec les nouveaux intitulés, et un ajustement de quelques correspondances. Cette table permet de préparer le reclassement des activités dans la nouvelle nomenclature, et d'évaluer l'ampleur et la nature des changements à anticiper.
Table éditée en octobre 2026.

La **table de correspondances inversée NAF 2025 → NAF rév. 2** permet de retrouver le classement en NAF rév. 2 des activités dont on connaît le code en NAF 2025.
Table éditée en octobre 2026.

Le **Décret n° 2025-736 du 31 juillet 2025 portant approbation des nomenclatures d'activités et de produits françaises**.

02

Focus sur la sophrologie

Focus sur la sophrologie

En NAF rév.2, les activités de sophrologie sont en 86.90F ou en 96.09Z

86.90F Activités de santé humaine non classées ailleurs

Cette sous-classe comprend :
- les activités pour la santé humaine non répertoriées dans les classes précédentes, éventuellement exercées hors d'un cadre réglementé :
  - activités des praticiens exerçant dans les domaines de la psychothérapie et de la psychanalyse
  - activités des psychologues à vocation thérapeutique
  - activités des sophrologues à vocation thérapeutique
  - activités des praticiens exerçant dans les domaines de l'acupuncture, de l'homéopathie, etc.
  - activités des guérisseurs, rebouteux, etc.

96.09Z Autres services personnels n.c.a.

Cette sous-classe comprend :
- les activités des astrologues et des spirites
- les activités liées à la vie sociale, par exemple les activités des hôtesses, des agences de rencontres et des agences matrimoniales
- les activités des psychologues auprès des particuliers, hors conseil à vocation thérapeutique
- les activités des sophrologues auprès des particuliers, hors conseil à vocation thérapeutique
- les services pour animaux de compagnie : hébergement, soins et dressage

Redéfinition de la division 86

La division 86 "Activités pour la santé humaine" : un périmètre clarifié, et une structure plus détaillée dans la NACE

86			Human health activities
	86.1		Hospital activities
		86.10	Hospital activities
	86.2		Medical and dental practice activities
		86.21	General medical practice activities
		86.22	Specialist medical practice activities
		86.23	Dental practice activities
	86.9		Other human health activities
		86.90	Other human health activities

Division	Group	Class	Heading
86			**Human health activities**
	86.1		Hospital activities
		86.10	Hospital activities
	86.2		Medical and dental practice activities
		86.21	General medical practice activities
		86.22	Medical specialists activities
		86.23	Dental practice care activities
	86.9		Other human health activities
		86.91	Diagnostic imaging services and medical laboratory activities
		86.92	Patient transportation by ambulance
		86.93	Activities of psychologists and psychotherapists, except medical doctors
		86.94	Nursing and midwifery activities
		86.95	Physiotherapy activities
		86.96	Traditional, complementary and alternative medicine activities
		86.97	Intermediation service activities for medical, dental and other human health services
		86.99	Other human health activities n.e.c.

Nouvelle structure de la division 86 dans la NAF 2025

86		**Activités pour la santé humaine**
86.1		**Activités hospitalières**
86.10	86.10Y	Activités hospitalières
86.2		**Activités des médecins et dentistes**
86.21	86.21Y	Activités de médecine générale
86.22	86.22Y	Activités de médecine spécialisée
86.23	86.23Y	Activités de soins dentaires
86.9		**Autres activités pour la santé humaine**
86.91	86.91Y	Activités d'imagerie médicale et de laboratoire d'analyse médicale
86.92	86.92Y	Transport de patients par ambulance
86.93	86.93Y	Activités des psychologues et psychothérapeutes, à l'exception des médecins
86.94		Activités de soins infirmiers et de maïeutique
	86.94G	*Activités de soins infirmiers*
	86.94H	*Activités de maïeutique*
86.95	86.95Y	Activités de physiothérapie
86.96	86.96Y	Activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative
86.97	86.97Y	Activités de service d'intermédiation pour les services médicaux, dentaires et autres services pour la santé humaine
86.99	86.99Y	Autres activités pour la santé humaine n.c.a.

Les activités de sophrologie en 86.96Y en NAF 2025

86.96Y Activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative

Cette sous-classe comprend la prestation de services de soins de santé préventifs, curatifs ou de rééducation par des professionnels de santé. Les effets bénéfiques de ces services pour la santé ne reposent pas sur des données scientifiques pour ce qui concerne le diagnostic et le traitement des maladies, et n'ont pas encore été entièrement évalués d'une manière qui puisse être universellement acceptée comme étant fondée sur des preuves.

Cette sous-classe comprend :

- la prestation de services de médecine traditionnelle, qui comprennent une série de pratiques anciennes et en constante évolution, développées dans diverses sociétés avant ou pendant le développement de la médecine moderne (par exemple les thérapies traditionnelles chinoises, l'acupuncture, les plantes médicinales chinoises, la médecine unani, les médecines traditionnelles africaines)
- la prestation de services thérapeutiques complémentaires (par exemple thérapie Alexander, aromathérapie, thérapie de Bach et autres thérapies florales, thérapie corporelle, ayurvéda, phytothérapie, naturopathie, thérapie nutritionnelle)
- la prestation de services thérapeutiques alternatifs (par exemple homéopathie, chiropractie, ostéopathie, cristallothérapie, iridologie, kinésiologie, radionique)

Cette sous-classe comprend également :

- les activités des guérisseurs
- les activités d'hypnothérapie
- les activités de réflexothérapie
- les activités de thérapies des orthopédagogues Cesar et Mensendieck
- les activités de naprapathie
- les activités de sophrologie

Les activités de sophrologie en 86.96Y en NAF 2025

NB : Cette ligne a été ajoutée en novembre 2026. Elle ne figure pas dans les notes explicatives publiées en 2025.
Elle figurera dans l'édition 2026 de la NAF 2025, à paraître en décembre 2026 sur le site insee.fr.

86.96Y ***Activités de médecine traditionnelle, complémentaire et alternative***

Cette sous-classe comprend la prestation de services de soins de santé préventifs, curatifs ou de rééducation par des professionnels de santé. Les effets bénéfiques de ces services pour la santé ne reposent pas sur des données scientifiques pour ce qui concerne le diagnostic et le traitement des maladies, et n'ont pas encore été entièrement évalués d'une manière qui puisse être universellement acceptée comme étant fondée sur des preuves.

Cette sous-classe comprend :

- la prestation de services de médecine traditionnelle, qui comprennent une série de pratiques anciennes et en constante évolution, développées dans diverses sociétés avant ou pendant le développement de la médecine moderne (par exemple les thérapies traditionnelles chinoises, l'acupuncture, les plantes médicinales chinoises, la médecine unani, les médecines traditionnelles africaines)
- la prestation de services thérapeutiques complémentaires (par exemple thérapie Alexander, aromathérapie, thérapie de Bach et autres thérapies florales, thérapie corporelle, ayurvéda, phytothérapie, naturopathie, thérapie nutritionnelle)
- la prestation de services thérapeutiques alternatifs (par exemple homéopathie, chiropractie, ostéopathie, cristallothérapie, iridologie, kinésiologie, radionique)

Cette sous-classe comprend également :

- les activités des guérisseurs
- les activités d'hypnothérapie
- les activités de réflexothérapie
- les activités de thérapies des orthopédagogues Cesar et Mensendieck
- ~~les activités de naprapathie~~
- les activités de sophrologie

03

Calendrier et modalités de mise en œuvre

Entrée en vigueur de la NAF 2025

- La NAF 2025 entre en vigueur le 1er janvier 2027
- Toutes les unités du répertoire Sirene auront un nouveau code APE à cette date
- Les nouveaux codes APE sont attribués par l'Insee
- Le changement de NAF n'emporte par lui-même aucune conséquence administrative
- Chaque unité peut prendre connaissance de son nouveau code APE sur le site sirene.gouv.fr, et en demander la rectification,s'il y a lieu

04

Les démarches à effectuer, le cas échéant

Comment vérifier son futur code APE ?

Un même site pour consulter et rectifier son code APE en NAF 2025 :
https://sirene.gouv.fr/

Comment vérifier son futur code APE ?

En résumé :

Si tous les codes APE en NAF 2025 sont bons :

→ Aucune validation ni enregistrement n'est nécessaire

Si votre entreprise a plus de 100 établissements

→ contacter l'Insee

S'il faut faire des corrections → étape suivante

Comment demander une correction du code APE ?

Toujours sur le site https://sirene.gouv.fr/

Il est préférable de disposer d'un compte Pro Connect : https://www.proconnect.gouv.fr/

Comment demander une correction du code APE ?

En résumé :

- **Corriger les codes APE en NAF 2025 sur https://sirene.gouv.fr/ :**
  - **Soit 1 par 1**
  - **Soit plusieurs à la fois**

- **Valider les corrections :**
  - **de préférence directement sur le site en utilisant Pro Connect**
  - **sinon en envoyant un formulaire à l'Insee**

- **Si c'est le code APE actuel en NAF 2008 qui doit être modifié**
  → demander à l'Insee ou au Guichet unique selon la situation

Merci

Direction des
statistiques d'entreprises

Clotilde MASSON
revision-naf@insee.fr

Vincent LE PALUD
sirene-naf2025@insee.fr

Insee
Mesurer pour comprendre

insee.fr le blog